

Réaction des évêques de Belgique sur l'approbation de la loi sur l'élargissement de l'euthanasie

Les évêques de Belgique sont très déçus de l'approbation par la Chambre des représentants de la loi relative à l'élargissement de l'euthanasie pour les mineurs. Ils déplorent l'adoption d'une loi que de nombreux experts considèrent comme inutile et qui comporte de nombreux défauts.

Les évêques partagent l'avis de tous ceux qui, dans le débat sur l'euthanasie, se sont prononcés sans ambiguïté contre cette loi en fonction de leur expérience ou de leur expertise.

Ils soutiennent totalement les droits de l'enfant, dont le droit à l'amour et au respect est le plus fondamental. Mais le droit de l'enfant à demander sa propre mort est un pas de trop. Il s'agit de la transgression de l'interdit de tuer, qui constitue la base de notre société humaine.

Les évêques craignent que cette nouvelle loi ouvre grande la porte à une prochaine extension aux personnes handicapées, aux personnes démentes, aux malades mentaux, voire à celles qui sont fatiguées de vivre. Ils insistent pour que tout soit mis en œuvre pour combattre au maximum la douleur et la souffrance et pour que tous ceux qui – professionnels et volontaires - accompagnent des personnes malades et souffrantes, soient soutenus d'une façon optimale.

SIPI – Bruxelles, jeudi 13 février 2014